

L'eurodistrict Comminges Val d'Aran naîtra en 2020

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Vieux de cinq siècles, les liens historiques entre Comminges et Val d'Aran sont en passe de prendre une nouvelle ampleur avec la création au printemps d'un eurodistrict réunissant les deux territoires. Parallèlement, une réunion s'est tenue le 7 janvier au siège de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises en vue de la constitution d'une association qui porterait un pôle transfrontalier d'activités.

Loin de la rencontre très officielle entre la sous-préfète de Saint-Gaudens, Marie-Paule Demiguel, et le syndic du Val d'Aran Francesc Boya, le 25 novembre dernier au Plan d'Aren, une réunion discrète a rassemblé une dizaine d'acteurs de la coopération entre Comminges et Val d'Aran, le 7 janvier au siège de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (CCPHG) : l'association occitaniste Eth Ostau Commingès, la chanteuse commingoise Alidé Sans, une représentante de Pôle Emploi, la radio clerquoise-gaudoise Pierneuf, pour ne citer qu'eux, qui se sont rencontrés en vue de la création d'une association transfrontalière qui porterait un pôle d'activités partagé entre Comminges et Val d'Aran.

Répondre aux besoins communs

Agglomération transfrontalière aux contours très ouverts et soutenue financièrement par l'Eu-

rope, l'eurodistrict permet de répondre à des besoins partagés par deux territoires de part et d'autre d'une frontière dans les domaines les plus divers.

« Par exemple, le Val d'Aran a un problème avec les médecins et la santé, comme nous, détaille Assumpta Guixot. Le Val d'Aran a aussi des besoins avec les jeunes, la formation, les études, et nous avons les mêmes besoins. L'idée, c'est qu'en reliant ces besoins on arrive à trouver des solutions. » Et de donner en exemple le parcours cyclable entre Comminges et Val d'Aran, de récents job datings sur les deux territoires ou la coopération entre l'école hôtelière de Les et le CFA de Gourdan-Polignan.

« La difficulté dans cette coopération, c'est que le Val d'Aran a des compétences que n'a pas forcément l'intercommunalité,



La création d'une association transfrontalière - ici, en discussion mardi à Marignac - devrait aider à porter le projet d'eurodistrict.

précise Joël Gros, vice-président de la CCPHG en charge de la question. Nous avons des choses en commun, la Garonne, la montagne, mais la CCPHG par exemple n'a pas de compétence en matière de santé ou de secours, des compétences qu'a le Val d'Aran. Il y a déjà des coopérations sur certaines opérations, mais sans fondement juridique suffisant, il faut donc une coopération officielle entre les deux territoires. Un eurodistrict permettra d'officialiser tout ça dans une structure agréée et soutenue par l'Europe. »

Un syndicat au printemps

Techniquement, le futur eurodistrict prendra la forme d'un syndicat transfrontalier de droit

français, un peu à la manière des syndicats intercommunaux, et aura son siège à Marignac. Deux ans après la signature d'un accord-cadre entre Comminges et Val d'Aran, en 2017 à Saint-Bertrand-de-Comminges, la structure devrait naître officiellement au printemps prochain. « Avant la fin de la mandature, assure Joël Gros, puisque nous sommes tous d'accord. »

Une signature qui ouvre la voie à un « énorme chantier » dans lequel devrait entrer rapidement la députation de Lérida, voire le département de la Haute-Garonne, ce qui permettrait d'élargir encore les compétences de l'eurodistrict, donc la coopération avec le Val d'Aran, et de favoriser encore les projets de développement des deux territoires.

L'association, dans tout ça ? « Ce n'est pas un premier pas obligatoire, mais une initiative qui vient conforter le projet et qui peut concerner aussi bien l'emploi que la culture, ou des actions qui nous dépassent », indique Joël Gros. Et de donner l'exemple de l'inscription des brandons pyrénéens au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco : « Il faut démontrer que nous sommes capables de les inscrire dans notre culture et nous ne pouvons pas le faire seuls. Pour mener tout ça à bien, nous avons besoin d'associations qui parfois n'existent pas encore. »

Cinq cents ans après les premiers accords entre vallées des Lies et Passeries renaissent... **Jacques-Olivier Badia**